

PROCES-VERBAL : REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 30 JANVIER 2023 A 20H30.

L'an deux mil vingt-trois, le neuf janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Lemainville, régulièrement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Sébastien DAVILLER, Maire.

Présents : Mme MONIN Marie-Noëlle – HOTTE Natacha

Mrs PEIGNIER Régis - SOMMA Laurent – Gérard FLEURY – MAILLARD Sylvain - GEGOUT Stéphane et VIARD Mickaël.

Absents excusés : M. Mickaël DUSSAUCY qui a donné son pouvoir à M. Sébastien DAVILLER – M. Bruno GENOT qui a donné son pouvoir à M. Régis PEIGNIER.

Mme Marie-Noëlle MONIN a été nommée secrétaire.

Délibération N°010/2023 : « **DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2023 – « TERRAINS MAILLONS** » ».

Pour des travaux de renaturation des terrains « Maillons » pour un montant total de €/HT.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), programme 2023.
- D'autoriser le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document y afférent.
-

M. Le maire explique au conseil municipal de la consultation publique qui est en cours pour la mise en service d'une installation de méthanisation à Ludres : délibération reportée car la consultation publique est reportée – deadline 3 mars 2023.

Questions diverses :

- Possibilité de créer un parc de panneaux photovoltaïques au sol ?
- Remerciements pour les vœux : soiré sympatique
- Revoir le problème de divagation des chiens.

Clôture de la séance à 21 h 30

Le secrétaire de séance,

Marie-Noëlle MONIN

Le Maire,



Sébastien DAVILLER